



Pour citer cet article :

**« Fugues en ré mineur », *Champ social*,
n°26-27, 2^e trimestre 1979, p. 128-135.**



CHAMP SOCIAL

26/27

25 F



NOUVELLES PRATIQUES SOCIALES

D. Cooper • Comportementalisme • Mineurs en lutte • Justice • Procès • Ferraton • Ranucci • Debrielle • Centres de post-cure • etcaetera...

CHAMP SOCIAL

I. ÉDITORIAL	3
II. DOSSIER	5
– La nouvelle pratique sociale peut-elle casser des briques ?	13
– Les suppôts de la contre-information	13
– NAJAC petit village de l'Aveyron	21
– PATRICE et CLAIRE dans l'Aveyron	27
– Le comportementalisme, une thérapie nouvelle ?	29
– Rencontre avec David COOPER et Marine ZECCA	43
– Le Coral	50
– Post-cure :	
Le Peyry	55
Les Blannaves	59
Rue des Haies	63
– (Ce qui ne passera pas dans ce numéro !)	73
III. CHAMP LIBRE	
– Dire nouveau, faire neuf	75
– Nos techniques disciplinaires	77
– Les oripeaux de la rééducation	85
– Autonomie : Nouvelle pratique sociale ?	89
IV. JUSTICE	
– Procès	95
– Serge FERRATON : Le procès d'un homme	105
– Lettre ouverte au Garde des Sceaux	110
– Éléments d'analyse d'un Show Télévisé	111
– Légitime défense, meurtre légalisé... ..	114
V. LUTTES	
– Histoire d'un dossier ? Dossier d'une histoire... ..	121
– Mineurs en lutte	128
– Dossier H comme HERREMANS	142
– Communiqué	146
VI. NOTE DE LECTURE	
VII. COURRIER DES LECTEURS.	

Couverture : Monory - Radars pour aveugles
 Institut de Technologie - Massachusetts



Comité de rédaction

J.-P. LAROUSSE
 J.-L. CARDINAUD
 A. NOZAY
 J.-M. RIANI
 B. DANIEL
 J.-F. LAÉ
 F. MIROU
 J.-M. COURTOIS

Directeur de publication :
 J.-Y. BARREYRE



Commission paritaire de presse :
 n° 54 7 66 du 17/2/75

Édité par :

SOLIN
 1, rue des Fossés Saint-Jacques
 75005 PARIS

Composé par Copédith
 7, rue des Ardennes
 75019 PARIS

Imprimé par CORLET
 à Condé-Sur-Noireau
 Dépôt Légal : 2^e trimestre 1979

Fugues en ré mineur

PATRICK - 17 ans 1/2

N'ayant jamais connu mes parents, j'ai été placé dans une famille nourricière. Je ne m'entendais pas du tout avec eux mais il était impossible d'en changer, d'en choisir une autre. A 13 ans j'ai dû changer de région car je voulais faire d'autres études ; ceci m'a permis de m'éloigner de cette famille nourricière. La première année j'allais encore en vacances chez eux, mais même durant les vacances ça ne marchait pas ; c'est alors que j'ai demandé à aller dans un foyer, croyant que cela serait mieux ; je m'étais trompé, c'était pire encore, il n'y avait que des interdits :

- interdit de sortir le soir,
- interdit de regarder la télé quand on veut, même ce que l'on veut,
- interdit de pénétrer dans la cuisine,
- interdit de rester dans les chambres la journée,
- interdit d'avoir la lumière le soir dans sa chambre, une chambre c'est fait pour dormir.

A 14 ans j'ai changé d'école et me suis retrouvé à l'école d'Alembert, qui est une école de formation professionnelle. Le fonctionnement de cette école était un peu différent de celui du foyer où je passais mes vacances mais j'en ai eu vite marre et j'ai attendu 3 ans et demi pour en sortir.

J'ai eu une aide matérielle de la part du groupe, dont les membres étaient moniteurs de colo cet été en Corse, dans un camp où j'ai passé le mois d'août ; tout ce mois a été pour moi de véritables vacances, malgré le directeur qui était là, et voulait imposer son règlement, règlement qui d'ailleurs ressemble bien à un règlement de camp traditionnel. Tous les ados pendant le camp ont complètement ignoré ce directeur, je crois même qu'il ne servait qu'à faire le ravitaillement et les comptes. Jamais je ne l'ai vu discuter avec un ado, jamais présent quand il y avait un événement important. Heureusement qu'il y avait ce groupe de moniteurs qui nous laissait la liberté de faire ce que nous voulions ; mais nous n'avons pas pu prendre en charge entièrement le camp puisque ce monsieur de directeur assurait tout ce qui était matériel.

Des rapports très chouettes se sont établis entre les monos et les ados, il n'y avait plus le rapport mineur / majeur, plus de rapport de pouvoir. Les ayant trouvé très chouettes j'ai voulu gardé le contact avec eux. C'est en allant les voir chez eux, à Noisy, qu'ils m'ont proposé de venir passer mes week-end et mes vacances chez eux. J'ai accepté, mais pour en avoir le droit il faut que le directeur fasse faire une enquête sociale. Celle-ci s'est faite deux mois et demi plus tard. Le résultat a été positif et après avoir discuté avec les gens du groupe j'ai vu que je pouvais avoir le soutien nécessaire, qui me permettrait de quitter l'école définitivement. Car lorsque tu décides de sortir de ce genre d'établissement et que ton soi-disant tuteur légal n'est pas d'accord, tu ne peux rien faire. Ils le savent très bien, je dirai même qu'ils en profitent. Depuis les vacances de Noël je suis à Noisy. J'ai prévenu mon directeur que je ne retournerai pas au foyer, car je ne voulais plus continuer le genre de vie que l'on mène dans les institutions. Avec les gens de Noisy, je peux faire ce que je ne pourrais pas vivre seul. D'autre part, je m'y sens responsable de ma vie, j'ai droit à la parole, à être écouté.

En fonction de mes possibilités je suis prêts actuellement à aider les gens qui, comme moi, veulent sortir de cette machine, même s'il faut faire des actes illégaux.

Patrick Rebholtz.

JÉRÔME - 16 ans

Je m'appelle Jérôme, j'ai 16 ans.

Ne m'entendant pas avec ma mère et ma famille, je fais la demande de rentrer en foyer. Après diverses démarches, je rentre au foyer O.S.E. de Saint Germain en Laye, foyer considéré comme un des moins mal. Cela dure 6 mois où je vais régulièrement au lycée.

Malgré sa bonne réputation, je ne me sens pas à l'aise au foyer. Ce n'est pas mon trip.

Je pars en vacances une semaine et je rentre au foyer. Trois jours après, je fais une première fugue. Deux semaines après, je rentre chez moi pour raisons « diplomatiques » !

J'y reste jusqu'à Noël dans un climat d'engueulades et de conflit perpétuel. Entre-temps, j'ai deux inculpations pour vol et recel de bécanes et je suis fiché à la brigade des stupéfiants.

Deuxième fugue, car ma mère et le juge veulent me remettre en foyer.

Refusant de continuer chez moi et refusant les foyers et autres institutions, je suis dans l'illégalité.

Je suis dans une impasse et c'est pour lutter contre ça qu'il est indispensable que vous veniez nombreux au GALA DES MINEURS EN LUTTE le 27 janvier à Pantin.

Jérôme.



BRUNO - 20 ans

J'ai 20 ans ; donc, je n'ai plus les mêmes problèmes que : Marie-Caroline, Patricia, Jérôme et Patrick. Pour la petite chronique, j'ai sensiblement vécu la même histoire qu'eux.

A l'âge de 12 ans mes parents m'ont vidé de chez eux ; à partir de là, la procédure habituelle a suivi : conneries, flics, juge, éducation surveillée, le tout pour finir dans un foyer à Vitry sur Seine. Je reste dans ce foyer jusqu'à 16 ans. A cet âge-là, je tente une expérience de placement chez mes grands-parents, j'ai dû attendre ma majorité pour mettre fin à ce calvaire. Retour au foyer de Vitry jusqu'à l'âge de 19 ans et demi où je me suis fait vider parce que je me droguais.

Voilà en quelques lignes mon histoire, elle est banale, certes, mais aussi l'histoire de milliers d'autres jeunes, que ce soit hier, aujourd'hui ou demain si personne ne fait rien dans l'immédiat.

Rockers, zonards, punks, drogués, etc, etc... Au lieu de les condamner, en leur affichant une étiquette de « délinquant », je vous demande de les comprendre.

Ceci n'est qu'un cri d'alarme face à une société qui ne fait rien pour aider les jeunes. On ne peut se satisfaire du projet de loi, d'instaurer la majorité à 18 ans, c'est trop peu.

J'accuse le pouvoir de démagogie électorale.
J'accuse la société de s'en laver les mains.

J'accuse la justice, les « psy » et tant d'autres, de se foutre pas mal des problèmes des jeunes, du moment que leur paye tombe à la fin de chaque mois.
J'accuse les mass-médias de faire du problème jeune, un trust commercial.

Je vous appelle tous. Toi, qui, écœuré par tout ça, penses qui peut encore faire quelque chose. Toi qui penses qu'il faut lutter.
Toi qui ne crois pas aux lendemains qui chantent de cette société bureaucratisée et fliquée.

Bruno NOVI.



HÉLENE - 17 ans

On m'appelle Hélène... on dit que j'ai 17 ans... on dit aussi qu'à 17 ans non seulement on n'est que des mômes, donc nous ne sommes pas assez conscients ni assez intelligents pour prendre nos propres décisions et nos responsabilités pour assumer notre vie, mais qu'aussi étant mineurs nous n'avons pas le droit...

CONSCIENTE... Je le suis (peut-être même trop...) puisque je réagis à toutes ces merdes...

INTELLIGENT : pensez-vous qu'il faut l'être pour sentir ce que l'on a envie de faire... ce qui nous plaît... non... ses sentiments et ses impressions, tous le monde les ressent c'est naturel aussi bien chez les MOMES que chez les ADULTES...

Hélène sait ce qu'elle veut et ce qu'elle va faire... lutter jusqu'au bout comme elle a toujours fait malgré les gens qui sont contres... les flics... la famille et les échecs ce qui fait beaucoup si on additionne, même si malgré tout ils ne font qu'un.

LA FAMILLE : qu'est-ce que c'est... « des parents qui vous aiment... vous comprennent et vous aident dans les passes difficiles ; quelque chose de doux, de sûr, d'agréable... c'est des gens qui vivent 24 h sur 24 ensemble, qui se complètent et qui échangent des idées... qui partagent des joies et aussi des « coups de cafards » !... »

mais ce n'est pas ce que l'on m'a montré ! ... Si c'est ça une famille dans ce cas j'affirme n'en avoir jamais eu, même aperçu la moindre trace, mais n'exagérons rien... je n'y perd pas au change...

J'ai deux grands frères que je connais par leur présence physique à la maison... quels sont leurs goûts... leurs caractères ? Je n'en ai pas la moindre idée...

J'ai aussi une femme qui se *disait* (car elle le regrette) être ma mère, mais aux fils des années les – contacts – devenaient de plus en plus violents, agressifs, alors après maints reproches, rancœur... réflexions... franchement désagréables, j'ai fugué... évidemment j'étais recherchée par les flics... de retour chez moi je me suis rendue compte que rien n'avait changé, au contraire... c'était pire... alors je suis de nouveau repartie et ainsi de suite... je savais que jamais je ne pourrais supporter ces gens et encore moins de me taire devant les événements... de faire ce que je ne voulais pas...

Des amies m'ont gardé 4 mois et j'ai alors rencontré PASCALE, JÉRÔME ET LES AUTRES... maintenant nous sommes tous ensemble et nous allons nous battre pour pouvoir obtenir les droits qui sont réservés « AUX ADULTES ». Mais nous pensons que nous sommes seuls à décider de notre vie...
VOUS AUTRES MINEURS, QUE VOUS SOYEZ EN FUGUE OU PAS, NE VOUS LAISSEZ PLUS MARCHER SUR LA GUEULE, N'AYEZ PAS PEUR DE PARLER AFIN DE DÉFENDRE VOS IDÉES...

HÉLENE.



MARIE-CAROLINE - 16 ans

Jusqu'en janvier 1978, je vivais chez mes parents, mais un climat de violence s'étant établi, que je ne supportais pas, j'ai fugué 6, 7, 8 fois... Reprise par les flics, ramenée chez mes parents puis, enfin, après m'être bien battue, j'ai l'autorisation de voir Madame Petit, juge pour enfants à Pontoise. Le 26 janvier 78, je suis placée d'urgence pour 3 jours au foyer de Montmorency, étant déclarée en danger moral.

Puis a lieu une courte entrevue avec le juge qui me renvoie à l'ADASS, qui me renvoie au foyer d'accueil de Pontoise ; pendant 3 mois séances psy une fois par semaine puis 2 fois par semaine à la suite d'une tentative de suicide de ma part...

Le 26 avril j'arrive enfin au foyer de Montmorency, entrevue le jour même avec la directrice, le chef éducateur, l'éducateur qui m'assaillent des conditions de vie du foyer.

Le 7 juillet, départ en Corse avec Patricia. Nous avons différentes possibilités de lieu et d'activité pour juillet. Nous choisissons l'Italie, nous avons la Corse.

Et c'est le mois le plus chouette de toute ma vie : je peux mettre en pratique le fait de m'assumer : je vis et je reviens à Montmorency avec une expérience si positive que j'ai envie de communiquer. Je me vois confrontée au pouvoir qui ne veut pas que je partage mon expérience. Elle m'a marquée ainsi que la relation avec les moniteurs du camp ; je voulais la continuer.

Nous avons réussi à pouvoir aller chez eux quelques après-midi mais pas trop souvent : les relations extérieures n'étant pas estimées favorables pour notre éducation !!!

Mais là où les choses se gâtent, c'est lorsque Patricia et moi voulons décider de deux jours de notre vie, c'est-à-dire lorsque nous demandons à passer un week-end à l'extérieur ; nous parlons d'une grande maison et de deux couples de moniteurs qui y vivent, bref deux couples pas du tout néfastes et incapables de mettre en danger notre avenir.

Il faut une lettre de demande à la directrice après une entrevue avec les éducateurs et les gens de Noisy (monos). Le pouvoir se réunit puis consent à nous donner une réponse : c'est non !

Ils ont bien réfléchi et ont trouvé une excuse valable à leurs yeux, cela voulait dire qu'elle devait l'être aussi pour nous : nous ne pouvons pas prendre la responsabilité de vous laisser aller chez ces gens-là, car nous craignons d'éventuels rapports sexuels avec eux. Et cela, ni vous ni nous ne pouvons l'assumer.

Je propose alors que le foyer envoie une lettre explicative aux gens de Noisy. Effectivement ils allaient répondre, en voici textuellement les mots : « Je reçois votre invitation en faveur de Marie-Caroline et Patricia, c'est une proposition sympathique, malheureusement je ne puis l'accepter ne pouvant autoriser des sorties de week-end en dehors du milieu familial sans que cela pose le même problème pour d'autres pensionnaires ».

Je ne compris rien.

Je demande alors des explications : on consent à me les donner. Ce que je n'avais pas compris c'est qu'il s'agissait de notre sécurité. Je dois me contenter d'écouter et lorsque je commence à faire tomber un à un les arguments du chapitre sécurité cela devient trop angoissant pour eux ; ils classent l'affaire en concluant : « ah la la, elle n'est pas facile cette petite ».

Très simple de mettre cela sur le compte de la facilité de la petite qui ne laissera pas couler les choses. Très simple !

Je passe sur les remarques régulières qui nous sont faites parce que nous portons les vêtements que nous ont prêtés les gens de Noisy et qui se situent autour de « ah c'est beau l'amour ! »

Cependant ils ne refusent pas que nous passions le dimanche après midi à Noisy : « vous comprenez, c'est plus difficile au moment de la sieste ! » Le dimanche matin la grosse vanne est lancée à notre éducateur : « nous rentrerons à 21 h 30 au lieu de 19 h 30 ou peut être pas du tout ».

Quelle belle vanne que la réponse : « Je m'en fous, vous prenez vos responsabilités ». C'est une des revendications que nous avons ; nous la mettons en pratique.

Nous téléphonons le soir même au foyer pour prévenir que nous mettons nos paroles en pratique et préciser les raisons de cette mise en pratique. Evidemment nous sommes coupés 2 fois au téléphone, cela marche vraiment mal !

Lorsque, enfin, nous pouvons avoir la communication, la directrice nous avertit du refus de notre éducateur, Joël, de nous parler. Quant à la directrice elle emploie le langage de la menace sans vouloir rien entendre de ce que nous avons à dire.

« Vous rentrez maintenant ou sinon j'appelle la DASS et la brigade des mineurs ; c'était clair mais nous étions claires aussi. « Nous ne rentrerons pas ».

Nous ne rentrons pas, madame la directrice que je connais pour vous avoir vue aller de votre appartement à votre bureau et de votre bureau à votre appartement, ou bien plus récemment par les sévères discussions que nous avons eues, enfin bonsoir et dormez bien... !

Elle a tenu à bien dormir, à bien se déculpabiliser car la Brigade des mineurs est venue à 3 heures du matin, mais que nous ne l'avons pas entendue, puisque même le chien ne s'est pas mis à aboyer ; la Brigade des mineurs s'est contentée de laisser une missive sur laquelle tous les noms sont erronés, ce qui peut démontrer la conscience professionnelle de ces messieurs... Il est donc signalé que notre rentrée au foyer doit se faire immédiatement par les gens qui nous hébergent.

Nous ne rentrons qu'au bout de 48 heures ; nous envisagions alors encore notre réintégration au foyer en posant nos conditions.

Cependant, à notre arrivée, à 21 heures, nous dérangions Madame Burdet pendant le film à la télé qui a refusé de nous entendre à nouveau. Nous sommes donc reparties et avons appris par la suite que Joël, l'éducateur, avait appelé les flics parce que des gens de Noisy avaient effectué une violation de domicile en entrant dans le foyer pour discuter avec la directrice !

Maintenant cela est fini et nous entreprenons une lutte contre les institutions.

C'est pourquoi il y eut des pétitions, une première conférence de presse où nous n'étions pas présentes puisque nous nous trouvions au dépôt. La DASS qui nous avait promis sécurité dans ses locaux lorsque nous nous sommes rendues à Epinay, a affiché le bleu blanc rouge des institutions. La brigade des mineurs est arrivée quelques minutes après nous et nous a ramenées au foyer. Lorsque nous avons revu nos juges respectifs, qu'est-ce que cela signifie de prendre la décision de nous remettre en foyer ? Et comme nous estimons notre présence au foyer incohérente, nous en reparlons. Et une fois de plus les flics jouent bien leur rôle en nous pinçant Gare du Nord pour vérification d'identité et nous faire subir le poids de l'effroyable machine judiciaire et policière. Dépôt - Commissariat - Dépôt - Juges. La justice, la police nous ont annoncé notre défaite mais aujourd'hui nous sommes toujours en fugue !

Et nous mettons à jour les magouilles et les magouilles de fric notamment :

- Pourquoi cet hiver certaines filles du foyer n'ont-elle eu que 50 Frs pour s'habiller alors qu'elles ont droit à 250 Frs ?
- Pourquoi l'année dernière y avait-il 100 Frs pour Noël et 50 Frs cette année ?
- Que peut-on faire avec 15 Frs d'argent de poche par semaine ?
- Est-ce vraiment la question de l'éducation que de frapper les adolescents à mains nues, de se faire traiter de chattes en chaleur, de filles qui ont des couilles au cul ?

Et j'en passe et des meilleures...

Aujourd'hui je fais un appel au gala parce que nous ne sommes pas que deux à être dans ce cas là, mais des milliers... des milliers à ne rien connaître au départ sur le fond des choses, sur « l'extérieur », et à des milliers nous ouvrirons les portes qui se ferment lorsque nous ne sommes que deux !

Marie Caroline BRET.



PATRICIA - 15 ans

Si je suis rentrée dans un foyer, c'est pour cause de violence par ma mère qui m'a placée dans un centre médico-psycho-pédagogique pendant 7 ans, 2 heures par semaine, pour que je puisse assumer les coups que je recevais. Un jour une assistante sociale qui travaillait à ce centre a fait une enquête et je me suis retrouvée en face d'un juge puis dans un foyer d'accueil (Villepinte) sans mon consentement ni celui de ma mère. Là, je suis restée trois mois avant d'être placée définitivement au foyer de Montmorency.

Un an après, j'ai fait la connaissance de Marie-Caroline et nous avons décidé de partir en camp ensemble en Corse en juillet 78. Nous y avons connu les gens de Noisy le Grand qui étaient moniteurs au camp. Pour moi, ce fut une grande expérience et de vraies vacances. Nous étions libres, responsables de nous et on nous écoutait.

Lorsque Marie-Caroline et moi nous sommes rentrées au foyer, tout a changé. Il fallait réintégré le système du monde et du pouvoir : de nouveaux éducateurs et éducatrices sont venus ainsi que de nouveaux règlements, donc une nouvelle directrice, sans aucun contact avec nous, une personne allant de son bureau à son appartement, de son appartement à son bureau.

Par la suite, Marie-Caroline et moi décidons de garder des contacts avec les gens de Noisy. Aux vacances de la Toussaint, nous décidons de passer le lundi et mercredi à Noisy avec l'accord des éducateurs qui n'ont trouvé qu'une seule chose à dire : « faudrait que vous participiez aux frais des transports », lorsque nous avons que 15 francs d'argent de poche par semaine. Et alors que normalement nous avons 250

francs pour le vestiaire, pourquoi certaines filles n'ont eu que 30 francs ? Pour cause, « tu as des vêtements par ta mère ». Et pour Noël nous n'avions que 50 francs alors que l'année dernière, c'était 100. Mais dites-moi où va le reste de cet argent ? Et on devrait se taire, laisser passer... C'est ça, et puis après, qu'est-ce que ça sera ?

Le lundi de la Toussaint, les éducateurs nous demandèrent de rentrer à 19 h 30. Ce soir-là, nous sommes rentrées avec deux personnes de Noisy à 18 heures pour demander la permission d'un week-end. Il y avait un éducateur, Joël, une éducatrice, Evelyne, et une stagiaire, Martine qui nous répondirent que cela serait possible mais qu'il fallait s'en référer à la direction (lorsqu'on savait que la réponse allait être non). Le mercredi, les gens de Noisy nous remettent une lettre à l'attention de Madame la Directrice faisant la demande pour le week-end du 25-26 novembre.

Deux semaines après, l'éducateur dit à Marie-Caroline qu'ils venaient d'avoir une réunion entre eux et qu'ils refusaient notre demande. M.C. demande pourquoi, l'éducateur lui répond qu'ils avaient peur que l'on couche avec les gens de Noisy. Elle lui demande d'écrire cette raison à Noisy. Le soir, elle me raconte tout cela et décide d'écrire à Noisy. Plus tard, une personne de Noisy me téléphone au foyer (M.C. étant au lycée) disant que notre lettre et celle de la directrice ne donnait pas les mêmes raisons. Celle de la directrice était : « Vis-à-vis des autres pensionnaires, cela n'était pas possible et que les sorties ne se faisaient pas en-dehors de celles aux familles » (lorsqu'on pouvait y aller !). La personne qui m'avait eu au téléphone a eu au départ Madame la directrice lui demandant des explications, celle-ci s'emportant, disant que c'était contraire à la pédagogie et racrochant.

Nous avons quand même eu l'autorisation d'aller à Noisy, dimanche 26 novembre, « étant donné que le week-end, on aurait couché avec les gens de Noisy alors qu'au moment de la sieste, ce n'était pas agréable ».

Le 26, au moment où nous nous apprêtons à partir, on dit à notre éducateur sur le ton de la plaisanterie que l'on rentrerait à 21 h 30 au lieu de 19 h 30 ou même, pas du tout. Il nous répond sur un ton sérieux qu'il s'en foutait, qu'on « prenait nos responsabilités, que l'on était rentrées librement et qu'on pouvait sortir librement » (avec les flics derrière nous).

A Noisy, nous discutons de choses et d'autres et, notamment qu'on en avait marre de cette vie, la vie de mineures qui ne doivent pas parler, qui ne sont pas capables de penser et réfléchir (à moins d'avoir été manipulées) ;

Le soir nous décidons de ne pas rentrer comme on nous déresponsabilise et qu'on nous dit : « Je m'en fout, vous prenez vos responsabilités ». A 22 h 00, M.C. téléphone au foyer, moi je prends l'écouteur. Elle demande à la directrice à parler à l'éducateur. Nous avons l'éducateur mais nous sommes coupées ; nous re-téléphonons et là, Madame Burdet nous dit que Joël, notre « cher et bien-aimé » éducateur refusait de nous parler. Par la suite, Madame Burdet nous dit de rentrer immédiatement, sinon elle fait appel à la DASS et à la brigade des mineurs. Sur ce nous ne rentrons pas. Le lendemain matin, il y avait un pli de la police adressé à un faux nom demandant de ramener Patricia Gabaut (au lieu de Gadaut) et Marie Bret (au lieu de Marie-Caroline Bret) (aucun nom n'était vrai) au foyer « éducatif » de Montmorency car nous étions en fugue, souligné trois fois, et ça ne faisait même pas 24 heures que nous étions parties.

Le mardi 28 novembre, M.C., trois des gens de Noisy et moi décidons d'aller discuter avec Madame Burdet. A 21 h 00, elle refuse la discussion avec des étrangers et des malades. M.C. et moi décidons de repartir jusqu'à ce qu'un entretien soit possible. Ce fut la même chanson : « vous êtes rentrées librement, vous pouvez en ressortir librement. » Une fois partis, peu après, (5 mn) les flics étaient au Château (le foyer) pour violation de domicile contre ceux de Noisy. Par la suite, ne pouvant plus attendre de dialogue de la part de Madame Burdet, Marie-Caroline et moi avons fait une pétition

et des articles dans *Rouge* et *Libération* (*Libération* avec un peu de mal) pour mettre au courant les gens. Quinze jours après, M.C. reçoit une convocation de son juge, Madame Petit de Pontoise, qui a refusé de me recevoir ainsi que deux personnes de Noisy, insultant Marie-Caroline de « folle et marginale ».

Après, nous sommes allées à la DASS d'où je dépends, Epinay. Il y avait Madame Burdet et peu après la brigade des mineurs et des flics de Montmorency. Ils nous « conseillèrent » de rentrer au foyer juste pour ce soir-là pour qu'on puisse voir nos juges le lendemain matin. Nous sommes rentrées au foyer et le lendemain matin, on a vu nos juges. Nous nous retrouvâmes le midi pour nous tourner les pouces toute l'après-midi jusqu'à 17 h 45 où nous avons rencontré Madame Burdet. Nous lui avons dit que nous n'avions pas l'intention de passer une nuit de plus au foyer. Nous avons discuté avec elle jusqu'à 19 h 30 (on a appris après qu'elle nous avait déclaré en fugue à 17 h 00...). Dans la soirée nous fuguons ; ce fut le désastre : commissariat Gare du Nord - Commissariat La Chapelle - Dépôt la nuit - commissariat - dépôt - juge de dépôt pour M.C. Alors que je devais passer une nuit de plus au dépôt, on est venu me



chercher pour voir le même juge que M.C. ; voyant que je n'étais pas une délinquante, ils me mirent dans un foyer d'accueil pour la nuit avec M.C. en me recommandant de ne pas entraîner M.C., elle, ma meilleure camarade, que je considère même comme ma sœur. Le lendemain, après avoir parlé à son père, M.C. retourna chez elle. Moi, je vis mon juge. J'arrivai au Tribunal à 10 h 00, il me rencontra à 15 h 00 et à 18 h 30, il me plaça dans une famille d'accueil. Il m'avait fait rater toute ma conférence de presse ; c'est pour cela que je n'avais pas pu y assister.

Dans cette famille, j'y suis restée qu'une journée car le lendemain je suis retournée à Noisy avec M.C. Depuis, nous continuons la lutte pour nous faire entendre et pour arriver à ce que quelque chose change. Dernièrement, j'ai rencontré mon juge avec les gens de Noisy qui ont demandé une enquête sociale sur eux pour qu'ils deviennent famille d'accueil. En fait le juge a ordonné un bilan psy pour moi par l'Arbre Sec à Levallois. Cela veut dire que s'ils me trouvent le moindre truc, j'aurai un dossier et la prochaine fois que les flics me prennent, ce n'est plus le dépôt mais l'H.P.

Si nous avons décidé de faire un gala, c'est pour faire un mouvement de soutien et d'information. Et parce que nous sommes des millions de jeunes à se taire devant le pouvoir et les institutions hiérarchisées qui nous sont imposées.

Nous voulons choisir notre vie, être capable d'assumer les responsabilités que nous prenons.

PATRICIA.